

enyé de prémunir ses co-paroissiens contre la contagion. Malheureusement, comme il arrive trop souvent en ces circonstances, on aima mieux écouter les oracles des charlatans, et la petite vérole se répandit avec une prodigieuse rapidité. Il n'avait pu arrêter le fléau à son début, il sut du moins en soigner les victimes avec un dévouement admirable; et, pendant l'hiver de 1855-1856, on vit ce médecin, malade lui-même, voler au secours des variolés.—

Voilà un des traits saillants de sa charité; bien d'autres nous sont inconnus; mais Celui qui récompense un verre d'eau donné en son nom, les a inscrits au livre de vie.— Qu'on nous permette seulement d'ajouter que, depuis son arrivée à Sainte-Anne, le Dr Desjardins a donné gratuitement ses soins aux religieuses du couvent de sa paroisse, et aux infirmes de leur hôpital.—

A une foi vive et pratique, il joignait une tendre piété. Que de fois, il nous a édifiés par son recueillement à l'Eglise, soit pendant la sainte messe, soit pendant ses longues visites de chaque jour au saint-sacrement.

Homme studieux et instruit, le Dr Desjardins avait une conversation intéressante, émaillée de traits quelquefois un peu malins, mais toujours charitable.—

Qu'il repose en paix, après avoir rempli une carrière honorable et bienfaisante; il était vraiment le médecin que la sainte Ecriture nous commande de respecter.

Les funérailles du Dr Desjardins ont eu lieu à Sainte-Anne-de-Lapocatière, le sept novembre. Le Réverend M. J. N. Sirois, curé du Cap-Saint-Ignace fit la levée du corps. Le Réverend M. Hospice Desjardins curé de Saint-David de Lauberivière, fils du défunt, chanta le service, et M. le Grand-vicaire Doucet, de la Malbaie fit l'absoute. Les élèves du collège exécutèrent la messe des morts harmonisée, sous l'habile direction de M. l'abbé F. Têtu, accompagné par M. l'abbé E. Dionne.—A l'offertoire M. l'abbé L. Tremblay, directeur de l'Ecole d'agriculture, chanta l'Ave Maria de Schubert.—

Parmi les prêtres qui assistaient aux funérailles nous avons remarqué, M. l'abbé Poiré, curé de Sainte-Anne, et Messieurs C. Roy, curé de Saint-Alexandre; G. Beaulieu, curé de Saint-Onésime; E. Demers, curé de Saint-Philippe; F. X. Méthot, curé de Saint-Eugène; C. Galarneau, curé de St-Pacôme; C. Bacon, curé de l'Islet; J. R. Desjardins, curé de Sainte-Ionise; J. O. Soney, curé de Saint-Roch-des-Aulnaies; C. Richard, curé de N.-D. de la Garde, Québec; B. Desjardins, curé de Saint-Antoine; J. Richard; J. Levasseur, vicaire à Fraserville et les prêtres et séminaristes du collège de Sainte-Anne.

## REVUE DE LA SEMAINE

*La confrérie des Ames du Purgatoire.*—Il y a quelques mois, nous annoncions au public qu'une nouvelle confrérie venait d'être établie canoniquement dans la paroisse des Grondines, par Son Eminence le cardinal Taschereau, en faveur des Ames du Purgatoire. Les âmes pieuses ont appris cette nouvelle avec grande joie, et

tous convenaient que cette institution venait bien en son temps.

L'Eglise a toujours prêché la charité en faveur des Ames du Purgatoire, et encouragé les fidèles à prier et à travailler pour leur délivrance; ainsi, dans tous les temps, il s'est trouvé des chrétiens zélés qui se sont efforcés de réaliser le désir de l'Eglise. Il semble cependant que Dieu nous réservait la faveur de voir la dévotion envers les Ames du Purgatoire s'organiser parmi nous, avec l'approbation et sous la direction de l'Eglise. En effet, le mois des Ames du Purgatoire, qui était à peine connu du public il y a 30 ans, est maintenant pratiqué presque partout, et suivi avec plus de zèle même que les autres mois de piété. On a compris facilement que c'est, en effet, "une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts," puisqu'en les délivrant de leurs tourments on se fait à soi-même beaucoup de bien.

Cette pratique d'un mois de prières en faveur des âmes du Purgatoire est bien belle assurément, mais elle ne suffit plus aux âmes zélées, et vraiment désireuses de soulager et de délivrer ces saintes âmes. Ne reste-t-il pas, en effet, onze autres mois pendant lesquels les défunts sont plus ou moins oubliés! Et combien cet oubli de la part de leurs frères doit leur être sensible! Il n'est donc pas étonnant qu'on ait pensé à établir une société, dans laquelle les fidèles s'engagent à travailler constamment pour la délivrance des Ames du Purgatoire; et, c'est une société de ce genre, que Son Eminence le cardinal Taschereau établissait, dans la paroisse des Grondines, le 24 septembre 1888, sous le titre de "Confrérie des Ames du Purgatoire," et sous le patronage de Notre-Dame de la Merci. Pouvait-on trouver un patronage plus digne de cette grande cause, et plus capable de nous inspirer la confiance dans le succès de nos efforts!

Remercions Dieu de l'établissement de cette confrérie; car, à présent, les Ames du Purgatoire auront toujours des amis, de plus en plus nombreux, sans aucun doute, qui s'intéresseront de leur mieux à leur procurer continuellement un soulagement qu'elles réclament avec tant d'instances.

Qui n'a entendu, en effet, cette prière si touchante du saint homme Job, que l'Eglise met dans la bouche de ces saintes âmes: "Ayez pitié de moi, ayez pitié de moi, vous, au moins, mes amis!" Job. 19-21. Y eut-il jamais supplication plus humble, plus triste, plus pressante, plus déchirante! Et, qui sait, si ce n'est pas, pour nous, la voix d'un père, d'une mère, d'un frère ou d'une sœur, qui se fait entendre, dans cette plainte, parce que nous les avons déjà oubliés! Efforçons-nous donc de réparer notre oubli et le temps perdu en entrant dans cette confrérie où on travaille habituellement pour le soulagement des âmes du Purgatoire. Son Eminence le cardinal Taschereau a bien voulu se faire inscrire le premier dans les registres de cette confrérie qui, en moins d'une année, compte déjà plus de 4000 membres, malgré qu'elle ait été peu connue du public jusqu'à présent.

Bien des personnes ayant demandé des renseignements plus précis sur l'organisation de la confrérie des Ames du Purgatoire, afin d'y entrer, et de recruter de nouveaux